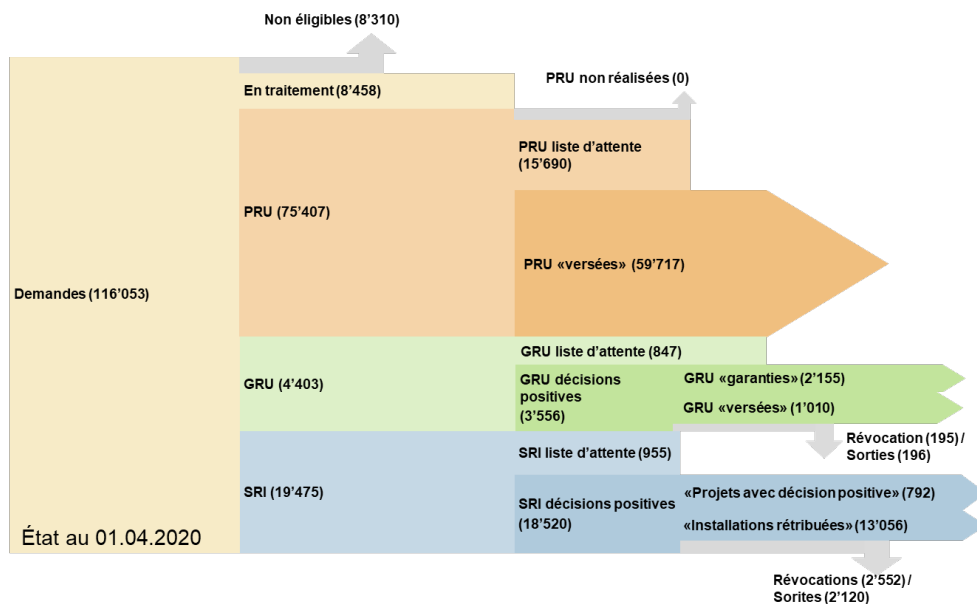


Le cockpit Pronovo est actualisé chaque trimestre et montre les principaux indicateurs pour les programmes d'encouragement. Ce dernier donne un aperçu intermédiaire du système de rétribution de l'injection (SRI) et de la rétribution unique (PRU et GRU) à la fin du 1er trimestre 2020 (Etat au 1^{er} avril 2020).

Illustration 1 Nombre de demandes et de décisions
Rétribution unique pour petites installations PV (PRU)
Rétribution unique pour grandes installations PV (GRU)
Système de Rétribution de l'injection (SRI)



Système de Rétribution de l'injection (SRI)

Tab. 1: Installations rétribuées au prix du marché de référence

Technologie	Nr.	Puissance [MW]	Prod. [MWh/a]	Rétribution ¹ [KCHF]
Biomasse	207	26	132'061	33'376
PV	11408	394	368'513	119'347
Hydraulique	457	48	203'156	41'063
Eolien	11	0.4	636	97
Total	12'083	468.4	704'366	193'883

Tab. 2: Installations SRI dans la commercialisation directe

Technologie	Nr.	Puissance [MW]	Prod. [MWh/a]	Rétribution ¹ [KCHF]
Biomasse	101	343	1'186'400	189'688
PV	654	291	270'610	55'663
Hydraulique	190	436	1'522'471	171'661
Eolien	28	61	104'091	12'828
Total	973	1'131	3'083'572	429'840

Tab. 3: Projets avec décision positive pour le SRI

Technologie	Nr.	Puissance [MW]	Prod. [MWh/a]	Rétribution ¹ [KCHF]
Biomasse	58	71	392'762	73'189
Géothermie	3	7	61'342	22'028
PV	217	63	58'272	3'912
Hydraulique	94	149	507'995	62'329
Eolien	420	976	1'671'268	271'101
Total	792	1'266	2'691'639	432'559

Tab. 4: Liste d'attente SRI

Technologie	Nr.	Puissance [MW]	Prod. [MWh/a]	Rétribution ¹ [KCHF]
Biomasse	278	74	492'880	132'871
Géothermie	3	15	123'516	44'354
PV	78	18	16'158	1'865
Hydraulique	236	246	803'362	90'691
Eolien	360	864	1'578'692	256'031
Total	955	1'217	3'014'608	525'812

Informations sur la rétribution unique ainsi que les commentaires et analyses se trouvent sur la page suivante.

Rétributions uniques (RU)

Tab. 5: Installations PRU et GRU rétribuées / versées

Etat	Nr.	Puissance [MW]	Prod. [MWh/a]	Rétribution ² [KCHF]
PRU versée	59'717	774	733'281	624'516
GRU versée	1'010	279	265'358	173'297
Total	60'727	1'053	998'639	797'813

Tab. 6: GRU garantie

Etat	Nr.	Puissance [MW]	Prod. [MWh/a]	Rétribution ² [KCHF]
GRU garantie	2'155	725	621'950	224'397
Total	2'155	725	621'950	224'397

Tab. 7: Liste d'attente PRU / GRU

Etat	Nr.	Puissance [MW]	Prod. [MWh/a]	Rétribution ² [KCHF]
PRU	15'690	200	189'952	102'166
GRU	847	238	214'390	96'010
Total	16'537	438	404'342	198'176

² unique

Analyses et commentaires

Illustration 1. Nombre de demandes et de décisions

« Demandes » : Le nombre de demandes a augmenté de 4'233 par rapport au 4^{ème} trimestre 2019.

« En traitement » : La rubrique « en traitement » regroupe les installations nouvellement inscrites en cours de traitement, ainsi que les installations avec la mention « non éligibles » sur la liste d'attente qui ne peuvent plus prétendre à une rétribution en vertu de la nouvelle loi sur l'énergie (p.ex. installations photovoltaïques de moins de 100 kWc et pas encore en service).

Tab. 1 et 2: Installations SRI rétribuées au prix du marché de référence et celles dans la commercialisation directe

Concernant le SRI, un nouveau contingent pour un total de 143 installations photovoltaïques a été établi à partir du 1er avril 2020. 4 installations sont comptabilisées dans le tableau 1 en tant qu'installations rétribuées au prix du marché de référence, 64 sont en commercialisation directe (tableau 2) et 75 d'entre elles n'ont pas, au 1^{er} avril 2020, fourni leur avis de mise en service (tableau 3).

Les installations soumises à l'obligation de commercialisation directe sont passées à la commercialisation directe au plus tard le 01.01.2020. Depuis le 01.04.2018, les installations SRI ont la possibilité de passer volontairement au modèle de commercialisation directe. En date du 01.04.2020, 973 installations au total se trouvaient en commercialisation directe.

Tab. 5: Installations PRU et GRU rétribuées / versées

« PRU versée » : Au 1er trimestre 2020, la PRU a été payée pour 5'573 installations PV.

« GRU versée » : Ces 1'010 installations sont déjà en service et ont déjà reçu la rétribution.

Tab. 6: GRU garantie

« GRU garantie » : A l'heure actuelle, 2'155 projets ont obtenu un octroi de rétribution. Cela signifie que la GRU sera versée à ces installations si elles sont réalisées dans les 12 mois suivant la date d'octroi de la rétribution. Au total, 196 projets se sont retirés de la GRU et 195 projets ont été révoqués.

Explication des termes:

Production [MWh/a] : les données de production annuelles indiquées représentent des valeurs prévisionnelles communiquées par les exploitants d'installations au moment de la demande. Ces valeurs prévisionnelles peuvent différer par rapport à la production effective.

De plus amples informations sur la production effective d'électricité des installations dans le SRI sont disponibles dans le rapport trimestriel du SRI (<https://pronovo.ch/fr/services/rapports-et-publications/#reports-kev-fr>).

Rétribution: il s'agit de la rétribution (SRI) effectivement payée aux exploitants à partir du fond du supplément perçu sur le réseau. Les exploitants d'installations rémunérés au prix du marché de référence reçoivent de plus le prix du marché de référence. Les exploitants d'installations en commercialisation directe commercialisent eux-mêmes leur énergie et reçoivent en retour le prix négocié pour l'énergie commercialisée.